

Bordeaux, le 3 mai 2019

objet : Information sur le projet de Parc des Jalles
nos références : EG/FM/19.074
pièce jointe : 1 document synthétique

Madame, Monsieur,

Depuis une vingtaine d'années, Bordeaux Métropole et 10 communes (Blanquefort, Bordeaux, Bruges, Eysines, Le Haillan, Le Taillan-Médoc, Martignas, Parempuyre, Saint-Aubin de Médoc, Saint-Médard en Jalles) ont pris conscience de la valeur d'une grande continuité d'espaces naturels et agricoles sur leur territoire. Ces 6 000 hectares en continu présentent des paysages variés, des sites écologiques remarquables et une agriculture dynamique. Le projet, intitulé pour le moment « Parc des Jalles », vise à mettre en cohérence les actions des divers acteurs et à valoriser le territoire par des aménagements ponctuels (signalétique, aménagements paysagers, restauration de bâti et de sites...).

Bordeaux Métropole et les communes concernées ont envisagé différentes formes d'organisation pour ce projet intercommunal. Début 2019, les élus concernés ont opté pour la mise en place d'une Opération d'Aménagement d'Intérêt Métropolitain pour créer un Parc naturel et agricole métropolitain. Cette procédure permet d'affirmer l'importance de ce territoire pour toute la métropole et d'instaurer une gouvernance et des moyens financiers et techniques au service du territoire naturel et agricole, des habitants et usagers.

Vous êtes propriétaire foncier dans le périmètre identifié à ce jour. Il est important de noter que le Parc n'aura pas d'impact sur la valeur ou la destination de votre foncier. Il n'impose pas de contrainte juridique ou réglementaire supplémentaire à celles existantes. En revanche, il peut être un levier pour valoriser le patrimoine.

Nous vous transmettons, ci-joint, un document synthétique pour vous apporter une information détaillée, répondre à vos questions et vous inviter à contribuer à l'élaboration de ce projet.

.../...

Affaire suivie par Elise Génot
Direction de la nature
egenot@bordeaux-metropole.fr

Vous pouvez participer par les différents moyens explicités dans le document joint :

- Vous rendre aux rendez-vous grand public (11 mai à Blanquefort, 14 mai à Saint-Aubin-de-Médoc, 8 juin à Eysines),
- Répondre au questionnaire en ligne,
- Consulter la page dédiée du site internet Participation de Bordeaux Métropole,
- Contacter la Direction de la nature de Bordeaux Métropole par mail (egenot@bordeaux-metropole.fr).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



P/O Catherine Delaloy
Directrice de la nature